

Alfons BECKER, *Studien zum Investiturstreitproblem in Frankreich*. Saarbrücken, West-Ost-Verlag, 1955, 266 p. in-8°.

Comme le sous-titre l'indique, il s'agit ici d'une monographie sur la « papauté, royauté et épiscopat à l'époque de la réforme grégorienne » (1049-1119) en France. Voir une thèse doctorale à la faculté de Philosophie de l'Université de la Sarre consacrée à ce sujet prouve une fois de plus l'importance décisive de la Réforme Grégorienne. On serait en droit de se demander ce qui pourrait encore être dit sur ce sujet après les monographies d'un Fliche, d'un Fournier, Halphen e. a. Et pourtant on peut même dire que M. Becker est le premier à dresser un aperçu complet de la querelle des investitures en France. Pour obtenir ce résultat l'auteur sut mettre à profit une bibliographie énorme judicieusement traitée ; il construisit toutes ses thèses immédiatement sur les sources mêmes et put ainsi corriger à plusieurs reprises et parfois même substantiellement des auteurs réputés. Grâce à son jugement pénétrant il est parvenu à maîtriser cette énorme matière et en dresser un aperçu clair et justifié en détails.

La période traitée va du Concile de Reims de 1049 à celui de 1119, également de Reims et devançant de peu le fameux concordat de Worms. Il la subdivise en trois phases d'une évolution progressive. Pendant la première, débutant au Concile de Reims en 1049, le pape Léon IX prend l'initiative d'une réforme plutôt morale ; elle n'est pas dirigée contre le roi capétien Henri I que toutes ces « bagarres » laissaient assez indifférent, mais contre les évêques simoniaques ou indignes ; malgré la tendance toujours plus forte vers une centralisation romaine et vers un raidissement dogmatique vis-à-vis de l'investiture laïque des évêques, les papes continuent à traiter les capétiens avec beaucoup d'égards. Mais cette attitude de bienveillance se raidit avec Grégoire VII à l'égard du jeune roi Philippe I, et l'auteur note à bon droit que les exagérations et menaces du zélé réformateur et celles de son impatient légat Hugues ont plutôt troublé et compliqué la situation. Au concile d'Autun de 1077 il défendit toute investiture laïque sous peine d'excommunication ; les évêques obéirent pour la plupart et le roi ne s'emporta pas, sous l'impression peut-être du triste schisme causé par l'anti-pape Clément III et du mauvais vouloir de l'empereur Henri IV qui ne céda pas d'un pouce. Ceci explique pourquoi le roi Philippe I protesta de sa soumission au siège apostolique lors de l'élection d'Urbain II en 1091, pape « français » (gallus) et deuxième successeur de Grégoire. Au concile de Clermont en 1096 le pape excommunia le roi vivant en concubinage, déclara tout épiscopat (même royal) comme « honor ecclesiasticus », définition qui allait bouleverser complètement la conception féodale carolingienne de la société (Yves de Chartres) ; enfin il défendit tout hommage ou serment d'un prêtre au pouvoir laïc.

Mais rien ne fut résolu, le roi ne marcha pas et ne voulut pas

abandonner sa concubine qui jetait le trouble dans le royaume. Tout se régla finalement au traité de Saint-Denis en 1107, où le pape appela même le roi de France à l'aide contre le nouvel empereur d'Allemagne, Henri V. Enfin le fameux concile de Reims de 1119 (contrepartie de celui de 1049) apporta la solution définitive deux ans avant le concordat de Worms.

C'est à ce moment que Norbert de Xanten entre en scène. C'est assez dire pour souligner l'importance de ce livre de M. Becker quant à l'histoire de l'Ordre de Prémontré. L'historien de l'Ordre lira surtout avec beaucoup de profit l'exposé des doctrines des théoriciens du mouvement grégorien (p. 138-160).

Une seule remarque pour compléter l'image. Il nous semble que l'influence effective de Cluny sur tout ce mouvement grégorien est quelque peu exagérée. L'auteur aurait peut-être pu ouvrir un peu plus l'horizon sur la même lutte dans l'empire d'Outre-Rhin. Enfin le livre est imprimé de façon presque illisible, ce qui nuit hélas fort à l'utilité pratique de ce bon ouvrage. Espérons pourtant que les lecteurs ne se laisseront pas effrayer par ces petites taches.

B. LUYKX, O. Praem.